

Légende

Trames réglementaires

- A : zone agricole
- Ap : zone agricole paysagère (ou de protection par rapport aux nuisances)
- At : zone agricole à vocation touristique
- AU : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle
- AU0 : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle (fermée)
- AUE : zone d'urbanisation future à vocation d'équipements
- AUX : zone d'urbanisation future à vocation d'activités
- N : zone naturelle
- Ne : zone naturelle d'équipement (centre d'enfouissement Latoue)
- Nph : zone naturelle photovoltaïque
- UA : zone urbaine dense
- UB : zone urbaine peu dense
- UE : zone urbaine à vocation d'équipements
- UX : zone urbaine à vocation d'activités
- UT : zone urbaine à vocation touristique

Espace boisé classé (au titre des articles L.113-1 et suivants du Code de l'Urbanisme)

Emplacement réservé (au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme)

Éléments à protéger au titre des articles L.151-19 et R.151-23

- Patrimoine vernaculaire
- Villages remarquables
- Routes paysagères
- Jardins
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol dans lequel les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur de ces ressources naturelles sont autorisées au titre de l'article R.151-34-2° du Code de l'Urbanisme
- Terrain cultivé à protéger en zone urbaine au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L.151-11 du code de l'Urbanisme
- Secteurs soumis au risque d'inondation
- Aléa fort en crue exceptionnelle
- Emprise maximum

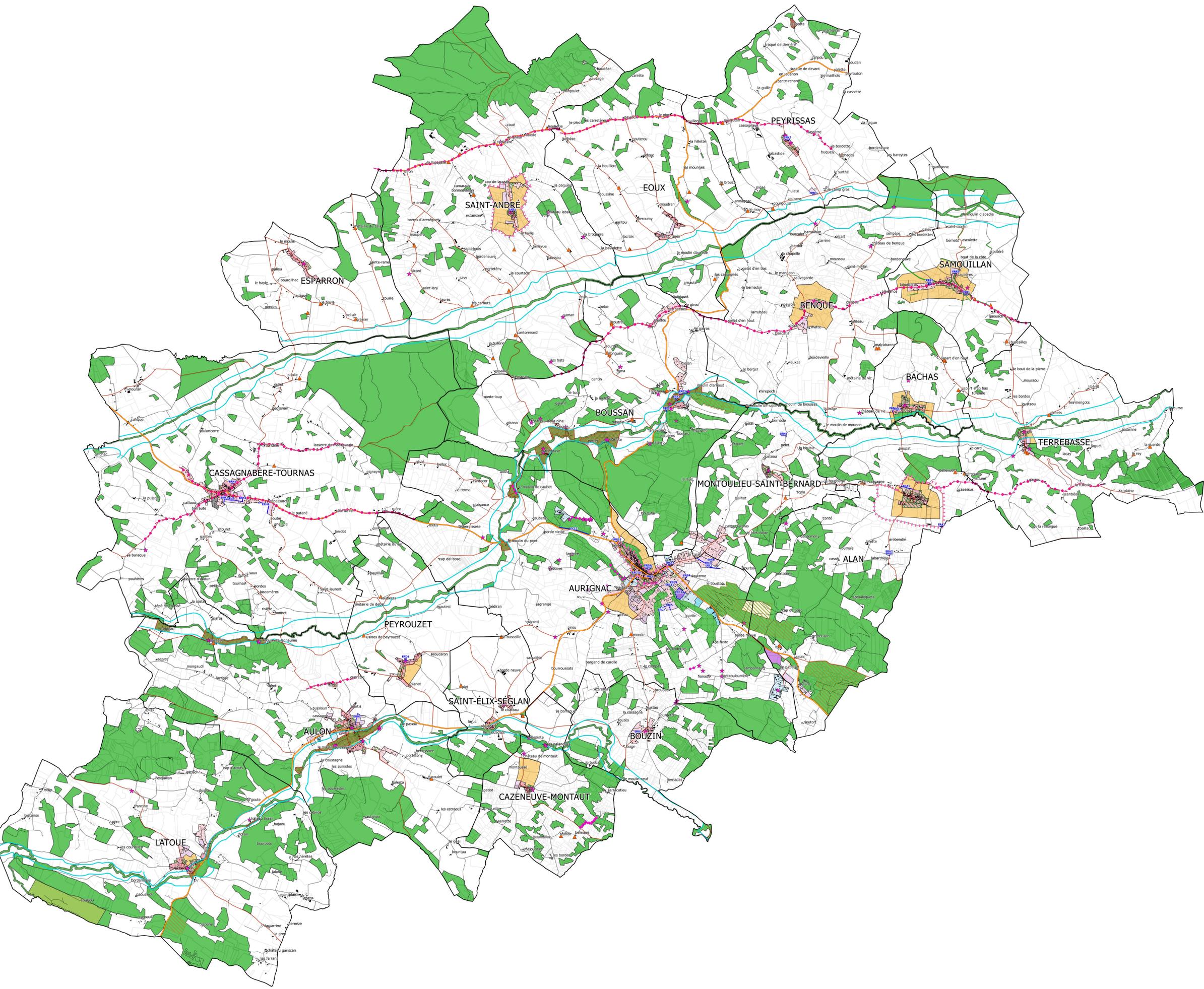


Planche globale

Département de la Haute-Garonne

Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal Terres d'Aurignac



Echelle : 1:22 000 ème

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 25 septembre 2017 approuvant le PLUI des Terres d'Aurignac



Citadia Conseil
12 Rue Edouard Branly
82000 MONTAUBAN
Tel : 05.63.92.11.41
Fax : 05.63.93.25.47
Mail : sud-ouest@citadia.com

Sources: BD PARCELLAIRE® 2014; Institut National de l'Information Géographique et forestière© mise à jour MAJIC 2016
Réalisation: Citadia Conseil© le 11.03.2019

